



**Monsieur Stéphane Le Foll
Ministère de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt
78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP**

Paris, le 06 août 2013

LETTRE OUVERTE

Monsieur le ministre,

À la suite du scandale de la viande de cheval retrouvée dans des plats préparés étiquetés « pur bœuf », le Sénat a mis en place une mission commune d'information dans le but de mieux connaître et comprendre les pratiques et les enjeux de la filière viande en France et en Europe.

La mission sénatoriale d'information sur la filière viande a rendu son rapport, le 17 juillet 2013. Il contient 40 propositions destinées à améliorer la sécurité sanitaire, relancer l'économie de la filière et répondre aux attentes sociétales croissantes en termes de bien-être animal. Dans cette perspective, la mission propose de renforcer les contrôles vétérinaires aux postes d'abattage (propositions n^{os} 7, 8 et 39) et d'instaurer un étiquetage obligatoire du mode d'abattage, « *selon des modalités non stigmatisantes* » (proposition n^o 38).

Depuis que ce rapport a été présenté à la presse, la proposition n^o 38 entraîne un déferlement de haine sur Internet et les réseaux sociaux de la part de certaines personnes qui n'hésitent pas à injurier et à menacer de mort la sénatrice Sylvie Goy-Chavent, rapporteure de cette mission sénatoriale.

Les responsables politiques et les représentants des cultes concernés restent étrangement muets. Cautionneraient-ils ainsi de telles réactions qui relèvent davantage du droit pénal que de la liberté d'expression ?

Lorsque nous nous sommes rencontrés en votre ministère, le 29 novembre 2012, vous nous avez assurés, Monsieur le ministre, que vous étiez un fervent défenseur de la laïcité. Vous avez – à juste titre – relevé la responsabilité de vos prédécesseurs sur la dérive des abattages sans étourdissement des animaux et la tromperie des consommateurs qui en résulte.

.../...

Vous nous avez promis, « dès le début de l'année 2013 », d'étudier ces problématiques et d'ajuster la réglementation en conséquence.

Mais à ce jour, nous n'avons eu aucune nouvelle de vos services.

A l'heure où une parlementaire est insultée et menacée, il nous semble urgent de faire entendre la voix de votre ministère.

Il est de votre devoir de mettre un terme à la dérive de l'abattage sans étourdissement dans les abattoirs français, dont certains n'hésitent pas à détourner l'esprit de la dérogation européenne sur l'obligation d'étourdissement des animaux. En exportant des milliers de tonnes de viande halal et cacher vers les pays tiers, ils ne participent nullement au respect effectif de la liberté d'exercice des Cultes en Europe puisqu'ils ne font que rechercher davantage de profits.

Il est de votre responsabilité de mettre un terme à l'opacité qui règne dans le système de distribution des viandes puisqu'il n'existe aucune obligation d'étiquetage du mode d'abattage. Nos concitoyens, de plus en plus sensibles aux conditions de mise à mort des animaux, souhaitent pouvoir manger de la viande provenant d'animaux abattus dans des conditions qui restent compatibles avec leurs convictions.

En suivant la recommandation n° 38 de la mission sénatoriale (qui s'inscrit dans le cadre de l'article 39 du règlement européen n° 1169/2011), vous mettrez un terme à la tromperie des consommateurs et garantirez – enfin – la liberté de conscience de tous nos concitoyens.

Monsieur le ministre, ne suivez pas le pitoyable exemple de vos prédécesseurs sur ces problématiques. Faites entendre votre voix et celle de la République.
Notre République. Laïque !

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président,
Docteur Jean-Pierre KIEFFER
Chevalier de l'Ordre National du Mérite
Officier de l'Ordre du Mérite agricole